

## Comité de quartier des Petits Robins du 13 Avril 2022 – Compte-rendu

### 1. Présentation du centre de loisirs et du périscolaire par Natacha

Les directrices des quatre sites périscolaires font un roulement les mercredis et les vacances. Des trames identiques d'organisation du travail sur les journées sont en place, afin que les enfants et animateurs aient les mêmes consignes quelque soit la directrice.

L'objectif est d'apporter aux enfants des connaissances et des valeurs d'une manière différente de l'école.

L'accueil de loisirs n'est pas seulement un mode de garde mais un lieu d'échange et d'apprentissage de vie quotidienne passant par le jeu.

Une équipe pédagogique composée d'animateurs diplômés en nombre conforme à la réglementation, de responsables titulaires ou en cours de formation du BAFD ou du BPJEPS. En complément, il est possible de faire appel à des animateurs en cours de formation. Les animations sont élaborées en fonction des objectifs fixés, plusieurs réunions sont prévues afin de se rapprocher au maximum de l'envie des enfants.

Les enfants choisissent leurs activités parmi un éventail de propositions, et on leur met à disposition des ateliers libres.

Les réunions de préparation sont d'abord ciblées sur le bien-être de l'enfant. (Rythme d'une journée, sanction à but pédagogique, etc...)

Pour les 6/12 ans, on approfondit « le vivre ensemble », la bienveillance des uns envers les autres, l'empathie, l'entraide.

Sur la tranche d'âge 3/6 ans, on travaille sur un axe essentiel : « la sécurité affective ». Les jeux et activités sont aussi proposés suivant les besoins ou les envies des enfants.

#### Informations administratives pour l'accueil des mercredis

Pour effectuer des réservations créer son dossier d'inscription (mercredi +6 ou -6 ans) : il faut fournir tous les documents demandés afin que le dossier soit validé rapidement.

La date limite de réservation est jusqu'au lundi minuit pour le mercredi qui suit et 48h pour les annulations ; en cas de maladie envoyer un certificat médical ou ordonnance.

Vous pouvez inscrire vos enfants en demi-journée avec ou sans repas.

Pour les vacances : même fonctionnement concernant les dossiers d'inscription ; l'intitulé est ALSH +6 ou -6 ans.

Vous avez 72h pour réserver et 48h pour annuler.

Les réservations sont disponibles toujours 3 semaines avant chaque période de vacances.

Le programme est également mis sur votre espace sous la rubrique « édition de document » trois semaines avant.

Les 3/6 ans peuvent être inscrits en demi-journée sans repas et pour les 6/12 ans les inscriptions sont à la journée uniquement.

Les places sont bloquées à 40 chez les 3/6 ans et 40 chez les 6/12 ans afin d'optimiser la qualité des accueils.

**Le comité de quartier demande qu'une communication municipale soit faite en amont des vacances scolaires pour le centre de loisirs : le programme affiché sur le site de la mairie est insuffisant.**

## **2. Présentation de l'Espace de Vie Sociale par Florent Costa**

Suite à cette présentation, réactions du comité de quartier :

- Demande de collaboration de l'EVS avec l'association du patrimoine livronnais pour rendre attractive, pour les enfants, la découverte du patrimoine livronnais : M.Costa propose de créer un jeu de piste, un parcours ludique à imaginer.

-Déplacer, temporairement, aux Petits Robins la ludothèque.

## **3. Remarques sur le Compte-rendu du comité de mars 2022 :**

- Corriger le nom de la rue des « Pellones » et non ~~Pellones~~

- Les arbres nouvellement plantés dans le parc vers les Moloks ont besoin d'eau, un passage des ST pour arrosage est-il prévu ?

- Sur le site des Moloks depuis la création d'une base en ciment, il y a besoin de créer une petite rampe pour aider les personnes qui ont des difficultés à monter.

- Satisfaction de voir la tracé au sol du nouveau rond -point en face le city parc faite mais question autour de la présence ou non de panneaux.

- La poubelle a été mise au lac des petits robins, mais la CCVD est-elle informée de ce nouveau point de collecte ?

- Le radar pédagogique a été installé à 2 endroits des Petits Robins, vers la route qui sort des Robins direction Fiancey, et il était mal réglé (70km/h au lieu de 80km/h) et aussi sur la route des Pellones.

### **Demandes de :**

- Finaliser l'ordre du jour de chaque prochaine réunion à la fin de la réunion en cours.
- Bien débiter la réunion par le passage en revue des actions faites et de celles qui restent à faire
- Achat de jeux pour les 8-12 ans à débiter si possible par 1 structure pour grimper afin d'éviter les accidents car les enfants grimpent aux arbres

## **Besoins d'intervention sur :**

- Route de Champagnat une ligne téléphonique est en péril car le panneau qui la soutient est cassé en 2, a été réparée par les ST mais c'est précaire.
- Parc des Robins un grand marronnier a 1 branche cassée qui menace de tomber
- Information donnée sur le vote en ligne pour la séance de cinéma les Estivales : beaucoup de choix donc chacun votera de son côté. M.Boyer demande si une activité est prévue avant ou après la séance de cinéma.

## **4 - Ordre du jour :**

- **Le tiers-lieu**, pas d'avancée sur ce dossier, une visite sera à planifier

- **Le lac des Robins**

- Diffusion des plans fournis par le service urbanisme
- Information donnée : accord de la Fédération de pêche pour remettre au propre puis réaliser une fresque murale sur le bâtiment abandonné et accord pour financer un aménagement du parking actuel et un financement de petits équipements sur le lac actuel.
- Tour de table des demandes de projets d'aménagement pour le lac actuel et les futurs :
  - Des tables de pique-nique avec bancs et chaises résistants (zone inondable + intempéries) installés de préférence sous les arbres actuels ou au pire dans le bâtiment rénové
  - Planter des arbres adaptés au site pour avoir de l'ombrage (2<sup>ème</sup> lac)
  - Créer un endroit avec des « jeux » : pétanque, espace « jeux enfants »
  - Prévoir un endroit barbecue
  - Installer des toilettes sèches
  - Prévoir une zone clôturée d'espace canin pour laisser courir les chiens qui n'ont pas de rappel efficaces
  - Tenir l'herbe autour des lacs et sur le chemin à une hauteur « acceptable » = entretien fréquent
  - Évaluer si la contenance des poubelles est adaptée à l'usage et la fréquentation (en été notamment)
  - Installation d'un vendeur itinérant de boissons et de glaces ?
  - Possibilité un jour de zone de baignade ?

L'info a été donnée concernant le souhait des enfants du CME d'installer un parcours de santé autour du lac, ce qui rejoint une proposition des habitants.

- Penser un projet global car il y aura bientôt mise à disposition du second lac + d'un troisième lac à distance : besoin de cohérence pour ne pas gâcher ni défaire ce qui a été fait.
- Le besoin de la commune de se faire accompagner par un cabinet pour élaborer un projet structuré, éco-responsable, cohérent avec les différentes phases d'évolution.

## **Conclusion :**

Demande vive et quasi unanime d'un aménagement léger pour cet été (2 ou 3 tables de pique-nique avec banc)

**Prochaine réunion le 1 Juin 2022**

**Prochain ordre du jour : le lac ; le bilan des marchés ayant eu lieu ; venue du CCAS pour présenter les prises en charge possibl**